

**Procès verbal - Compte rendu détaillé**  
**Conseil Communautaire du 6 avril 2023**

**Date de séance** 6 avril 2023  
**Date convocation** 31 mars 2023  
**Lieu conseil** Salle polyvalente d'Haudainville  
**Séance publique** oui  
**Diffusion dématérialisée** non  
**Présidence** Samuel HAZARD Président  
**Début de la séance** 20h01  
**Fin de la séance** 21h54

		Présent Physique	Excusé	Mandataire	Observation
HAZARD	Samuel	x			Pouvoir de M.Brochet
ANTION	Claude	x			
MUNERELLE	Régine				Pouvoir de M.Duret
DIDRY	Julien		x	Pouvoir à M.Velain	
THOMAS	Jean-François	x			
THIL	Marie-Claude	x			Pouvoir de Mme De Palma
DEHAND	Philippe	x			
GERARD	Christine	x			
CORTIAL	Patrick	x			
VELAIN	Jean-Christophe	x			Pouvoir de M.Didry
GRIGGIO	Antoni	x			Pouvoir de Mme Battou
COLAUTTI	Philippe	x			
SCHWEITZER	Karen	x			Pouvoir de Mme Casagrande
FALQUE	Armand	x			
AMBROSIO	Samuel	x			
GOEURIOT	Bernard				
DURET	Jean-Luc		x	pouvoir à Mme Munerelle	
LORANS	Patrick	x			
BROCARD	Régis	x			
CHAZAL	Raphaël	x			
LIBERT	Pierre	x			Pouvoir de M.Weiss
GERVAISE	Gérard				
SAINT-VANNE	Charles				
LONG	François-Xavier				
MICHELET	Maurice				
LAPARRA	Jean-Pierre	x			
STCHERBININE	Gérard	x			
COLLIGNON	Maryvonne	x			
PONCELET	Michel				
ADDENET	Jean-Marie	x			
JACQUINOT	Pierre	x			
VERNEL	Jean	x			
PELISSIER	Catherine	x			
PROT	Christine	x			pouvoir de Mme Jacquinet-Debeaumorel
MAGISSON	Patrick				
LEFRAND	Pascal	x			
JACQUINET-DEBEAUMOREL	Sandrine		x	pouvoir à Mme Prot	
BOURDIN-WATRIN	Sylvie	x			
HENRY	Philippe				
BATTOU	Pascale		x	pouvoir à M.Griggio	
WEISSE	Fabrice	x			
ROUARD	Guillaume	x			
CASAGRANDE	Emmanuelle		x	Pouvoir à Mme Schweitzer	
MOUNZER	Diana	x			
LAVINA	Bruno				
DE PALMA-ANCEL	Angéline	x		Pouvoir à Mme Thil à compter de son départ en cours de séance	
BEAUMET	Fabrice	x			
SANTUS	Angélique	x			Pouvoir de M Hirat
HIRAT	Mickaël		x	Pouvoir à Mme Santus	
GHEWY	Jennifer				
RICHARD	Julia	x			
BROCHET	Quentin	x	x	Pouvoir à M.Hazard à compter de son départ en cours de séance	
ANRIFIDINE	Nasra				
WEISS	Pierre		x	Pouvoir à M.Libert	
REVEANI	Michel	x			
BURATI	Pascal				

**Quorum** oui

**Secrétaire de séance nommé** Julia RICHARD

**Auxiliaire au secrétaire de séance** Freddy KESSEL Directeur Général des services

Objet	Rapporteur	Débats	Vote	Le Conseil communautaire
Installation de Mme GILLET Monique comme Suppléant pour la commune de Fleury-devant-Douaumont	S.Hazard	Mme Gillet se présente Un usager interromp la séance pour parler de Meuse Canoe. M.Hazard, utilisant sa police d'audience, lui explique que ce sujet n'est pas inscrit à l'ordre du jour et ne sera donc pas évoqué. Il l'invite à prendre un rdv dès le lendemain. L'usager quitte la salle.	unanimité	PREND ACTE du remplacement de suppléant.
Compte rendu des décisions du Bureau du 15 mars 2023	S.Hazard	M.Hazard récapitule les délibérations votées en bureau. Pas de débat Sortie de M. F. Weisse	unanimité	PREND ACTE des décisions du Bureau
Procès-Verbal de la séance du 7 février 2023	S.Hazard	M.Hazard énonce le projet. Pas d'observation Retour de M.Weisse	unanimité	PREND ACTE du PV du 7 février 2023
Rapport d'Orientation Budgétaire 2023	C.Gérard	<p>Mme Gérard présente le débat. La CAGY a la capacité de financer son plan.</p> <p>S.Hazard développe les facteurs internes et externes. Il rappelle que déjà en 2022 l'augmentation de la facture énergétique avait été envisagée sans avoir pu anticiper la guerre en Ukraine et ses corollaires qui l'ont impacté davantage encore. Il souligne que le mur énergétique est le premier élément qui pèse sur l'exercice 2023 et que le résultat de l'exercice 2022 est plus satisfaisant que prévu. Il est excédentaire de plus de 3 millions, dont 1,2 ont une origine exceptionnelle et d'autres qui sont aléatoires. Il rappelle également que la CVAE a été supprimée, remplacée par une fraction de la TVA qui a tendance à augmenter, mais si la conjoncture change et la consommation baisse la recette diminuera également. Il ajoute que l'insee constate déjà une baisse de consommation. De plus beaucoup d'engagements avaient été reportés sur 2023. Des mesures pour réduire la facture énergétique avaient également été prises. Il rappelle que des ateliers thématiques avaient été mis en place pour préparer le budget, ils perdureront à l'issue du vote du budget pour veiller au quotidien à la bonne exécution du budget. Pour 2023 seulement 47000€ d'excédents sont prévus. Il précise que les 3millions 100 d'écart s'expliquent par les dépenses de fonctionnement qui augmentent sans que cela ne repose sur un choix politique. Il précise qu'en en effet, toutes les collectivités sont impactées par l'augmentation énergétique et que pour essayer de palier à cela, le marché de fluides a été relancé en début d'année et signé le plus tard possible pour pouvoir obtenir les meilleurs prix. Il estime que la spéculation est responsable du mur énergétique. Le point d'indice des traitements a également été revalorisé. S'ajoute encore l'inflation. Les augmentations ne sont donc pas à son sens des choix politiques. Il indique que les choix réalisés, le report de certaines opérations, le non remplacement de certains départs d'agents etc ont été autant de manières de faire au mieux pour éviter d'augmenter les impôts. Il précise avoir signé une lettre de cadrage pour que les crédits 2023 ne soient pas supérieurs à ceux de 2022 et que des directions ont même réussi à inscrire des crédits inférieurs à 2022. Il rappelle que si 90% des collectivités vont augmenter la pression fiscale, au grand Verdun, depuis 2014 cela n'a pas été le cas, et cela se poursuivra en 2023, même si c'est très contraint</p> <p>Arrivée de JF Thomas</p> <p>S.Hazard poursuit en indiquant que le ROB est éminemment politique et qu'il est donc important de mentionner les problèmes politiques qui y sont liés. Il évoque ainsi la recentralisation de l'état en rappelant qu'il est très endetté, surtout comparativement aux collectivités qui ne peuvent pas voter leur budget en déséquilibre. Il souligne que les ratios de l'agglomération sont satisfaisants, les dépenses par habitant maîtrisées, un investissement supérieur aux collectivités de la même strate, un endettement faible, une capacité d'autofinancement de 18,85 soit supérieur aux 10 représentant une collectivité en bonne santé. Il reconnaît que la capacité d'autofinancement a baissé dernièrement puisque les recettes n'augmentent pas à la même vitesse que les dépenses mais estime que cela reste satisfaisant.</p>	unanimité	ADOpte le Rapport d'Orientation Budgétaire de la Communauté d'Agglomération pour l'exercice 2023

Objet	Rapporteur	Débats	Vote	Le Conseil communautaire
Rapport d'Orientation Budgétaire 2023	C.Gérard	<p>suite :</p> <p>M.Colautti fait un focus sur l'annexe concernant les ressources humaines. Il précise que l'évolution des effectifs est stable. Il indique qu'un effort est fait pour permettre aux agents à temps partiels imposés de compléter leur temps de travail avec d'autres postes à temps non complets. Le poste des dépenses de personnel est en forte progression pour 2023 et il explique que cela provient de la hausse du point d'indice, de la progression de la carrière des agents et du déploiement de la mutualisation à l'ensemble des communes dont les agents viennent augmenter la masse salariale (15 agents concernés par le mutualisation ont été transférés au Grand Verdun). Certaines recettes atténuent ces charges, comme les remboursements de la cpam, l'assurance statutaire, la subvention pour les emplois aidés, le remboursement d'agents mis à disposition ou en décharge syndicale. Il explique ce que sont l'fise, le cia transmission, la nbi. Il explique également que la période covid avait impacté à la baisse le recours aux heures supplémentaires, donc au sortir de la crise, cumulé à la tenue de beaucoup de manifestations qui n'avaient pas eu lieu pendant le covid, le poste de dépense des heures supplémentaires ne pouvait être qu'à la hausse depuis 2022. Il cite également les avantages en nature (logements de fonction, véhicule des astreintes, titres restaurants). La collectivité cofinance et participe également à la protection maintien de salaire. Il évoque le flex office, testé cet hiver, visant à limiter le chauffage des locaux, les agents étant encouragés à être en télétravail le vendredi matin ou rassembles dans la seule aile chauffée des locaux. Il rappelle que les jours "de bon soldats" n'existent plus et évoque leCET. IL revient brièvement sur les APS mis en place depuis octobre 2022 et se félicite du fort taux de participation (150 agents participent à ces activités, en journée ou durant les pauses). Il précise néanmoins que, du point de vu du but affiché de réduire l'absentéisme, il est encore trop tôt pour en évaluer la plus value. La perspective 2023 est la poursuite de la mise en oeuvre des actions préconisées par l'audit, progressivement elles sont mises en oeuvre et suivies par un comité de pilotage. Il revient sur le télétravail au sujet duquel les efforts vont se poursuivre tout en maintenant les liens entre les agents pour que personne ne se sente isolé. Il rappelle que le flex office se développe en parallèle pour répondre aux difficultés budgétaires liées aux fluides mais également car cela participe à une plus grande transversalité et à développer la proximité entre les agents de différentes services. Il établit comme objectif la limitation du nombre et le contrôle des heures supplémentaires car cela permettrait de trouver des marges budgétaire. Il expose à ce titre une nouvelle procédure consistant pour le supérieur à valider les heures supplémentaires couplée à une recherche de solutions alternatives comme se tourner vers des volontaires et des bénévoles avant d'automatiquement recourir aux heures supplémentaires. Il estime que les économies ainsi réalisées pourront être redéployées pour favoriser des recrutements ciblés et revaloriser les plus bas salaires.</p> <p>Sortie de Mme De Palina</p>	<b>unanimité</b>	ADOPTÉ le Rapport d'Orientation Budgétaire de la Communauté d'Agglomération pour l'exercice 2023
Approbation du Règlement Budgétaire et Financier (RBF) du Budget Principal et des Budgets Annexes PRE et TRANSPORT	S.Hazard	M.Hazard résume le projet pour indiquer qu'il s'agit de la substitution de la M14 par la M57	<b>unanimité</b>	ADOPTÉ pour la durée de la mandature le Règlement Budgétaire et Financier annexé à la présente délibération.
ZAC de la Route d'Etain - Suppression	P.Cortial	M.Cortial expose le projet M.Hazard précise que cela ne signifie pas qu'il n'y aura pas de projets sur la zone, d'ailleurs des ventes sont prévues prochainement	<b>unanimité</b>	ACTE le rapport de présentation annexé et la suppression de la procédure ZAC liée
Travaux de réhabilitation du gymnase GRATREUX DE CHARNY - PLAN DE FINANCEMENT (programme 07 2 411 0)	S.Ambrosio	M.Ambrosio expose le projet M.Hazard précise qu'à l'issue de ces travaux le gymnase aura été rénové entièrement	<b>unanimité</b>	AUTORISE Monsieur le Président à solliciter les financements les plus larges possibles pour cette opération : DETR, A.N.S. Agence Nationale du Sport, Département de la Meuse et/ou tout autre concours financiers de l'Etat et à signer tous documents utiles au bon aboutissement de cette affaire. Il est précisé que dans le cas où la ou les aides accordées ne correspondraient pas aux montants sollicités dans le plan de financement prévisionnel annexé, le solde serait supporté par la part d'auto-financement

Objet	Rapporteur	Débats	Vote	Le Conseil communautaire
Validation de la programmation de la Dotation Politique de la Ville 2023	K.Schweitzer	Mme Schweitzer expose le projet Pas de débat	<b>unanimité</b>	VALIDE la programmation de la Dotation Politique de la Ville 2023 conformément au tableau indiqué. AUTORISE monsieur le Président ou son représentant à signer les conventions Dotation Politique de la Ville 2023, ainsi que tous les documents y afférents et à percevoir la Dotation Politique de la Ville.
Elaboration d'un Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPI) - Modalités de concertation et objectifs poursuivis - Débat sur les orientations	C.Anton	M.Anton expose le projet Départ de M.Brochet M.Dehand demande si c'est lié au PLUI La réponse est affirmative, il y sera annexé	<b>unanimité</b>	APPROUVE les objectifs poursuivis comme exposés précédemment. ARRETE les modalités de collaboration entre la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun et ses communes-membres telles que susmentionnées. PREND ACTE de la présentation et de la tenue d'un débat en séance sur les orientations générales du RLPI en application des dispositions combinées des articles L. 58161461 du code de l'environnement et L. 153-12 du code de l'urbanisme. La tenue du débat sur les orientations générales du RLPI sera formalisée via la présente délibération. AUTORISE Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun à signer tous les actes nécessaires à la poursuite de l'élaboration du règlement local de publicité intercommunal.
Avenant n°12 au contrat d'affermage du service de l'assainissement collectif et non collectif	JF.Thomas	M.Thomas résume le projet. Il espère qu'il s'agit du dernier renouvellement des contrats. Il résume le contenu de l'avenant : - un avenant 11 avait attribué 20000€ pour les impayés et pour faire des actions d'éducation à la consommation de l'eau responsable. En 2021 et 2022 les crédits n'ont pas été consommés donc on les réaffecte à 2023 tout comme la distribution de récupérateurs d'eaux de pluie dont les modalités sont en cours d'élaboration, notamment les zones ciblées car cela ne concernera pas tous les bassins. Il précise que concernant cette dernière opération, l'AERM est intéressée et pourra y participer financièrement les années suivantes - les performances de la station d'épuration doivent être améliorées, notamment avec de la métanisation. Il considère l'investissement important l'avenant 12 démarre le process. Des sommes qui n'ont pas été consommées sur le contrat vont être utilisées pour l'amélioration de la station et le site de la futur métanisation - l'assiette de la redevance a été fixée en 2010 mais depuis lors les volumes ont changés ou, peut-être avaient-ils été légèrement surévalués, ainsi que l'évolution tarifaire (tarification progressive) ont contribué à faire baisser la consommation d'eau. Il se félicite que la collectivité ait été dans l'anticipation même si en conséquence, contractuellement, le fait de baisser de plus de 30% le contenu prévu emporte la nécessité de le renégocier pour les 2 années restantes. L'autre choix est de résilier le contrat, mais vu la durée restante, cela serait contre-productif. M.Hazard souligne que le territoire peut s'enorgueillir d'avoir mis en place cette tarification durable. Il rappelle que lorsqu'elle a été mise en place elle n'était pas légale, que le Grand verdun a été un des tous premiers à l'avoir fait, permettant à beaucoup de ne pas voir leur prix de l'eau augmenter, et d'autres l'ont même vu baisser	<b>unanimité</b>	AUTORISE Monsieur le Président à signer l'avenant n°12 au contrat d'affermage du service de l'assainissement collectif et non collectif ainsi que toutes pièces utiles à cette décision

Objet	Rapporteur	Débats	Vote	Le Conseil communautaire
Cession d'une partie AA 223 pour partie au profit du département dans le cadre du contournement est de Verdun	P.Cortial	M.Cortial expose le projet M.Hazard précise que le contournement va bientôt être une réalité	<b>unanimité</b>	CÈDE une partie de la parcelle AA 223, à savoir une empreinte de 2000m2, au Département de la Meuse pour un montant de 70 000 € TTC, soit 35 € du m². AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les actes nécessaires à la vente, notamment l'acte administratif de vente et de tout autre document nécessaire à la vente
Convention de collecte des papiers et cartons par l'AMIE	P.Dehand	M.Dehand explique que les conventions actuelles n'incitaient pas les agents à bien trier le papier Sortie de M.Brocard	<b>Unanimité</b>	AUTORISE le Président à signer la nouvelle convention et tous les documents afférents
Valorisation des Certificats d'Économie d'Énergie – adoption d'une Convention de partenariat	P.Dehand	M.Dehand expose le projet. Pas de débat	<b>Unanimité</b>	AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention ci-annexée ainsi que tous les documents afférents
Service mutualisé d'instruction des autorisations d'urbanisme (SMIAU) - Signature de l'avenant N°1 à la convention initiale	C.-Antion	Retour de M.Brocard M.Antion expose le projet et demande des précisions sur l'objectif de cette délibération La directrice du service urbanisme explique qu'un avenant a été passé en été 2022, les communes membres avaient été autorisées à le signer, mais pas la CAGV. En raison du parallélisme des formes, il convient d'autoriser le président à le signer également,	<b>Unanimité</b>	ACTE l'avenant N°1 à la convention du SMIAU adopté à l'unanimité par l'ensemble des communes adhérentes. AUTORISE le Président à signer l'avenant N°1 ci-annexé, qui précise notamment les modalités de fonctionnement, les rôles et obligations respectifs de la CAGV et de la commune. ACTE que la présente délibération est prise à posteriori de la signature des avenants par le Président
Signature d'une convention de partenariat avec l'ENSA de Nancy (Ecole Nationale Supérieure d'Architecture) et la CA du Grand Verdun - Expérimentation pédagogique portant sur la revalorisation du patrimoine bâti du centre-ville de Verdun	A.Griggio	M.Griggio expose le projet Pas de débat M.Hazard salue le travail réalisé l'année passée	<b>Unanimité</b>	ACTE le partenariat avec l'ENSA Nancy pour l'année universitaire 2023 selon les modalités susmentionnées et précisées dans le convention annexée, AUTORISE le Président à signer ladite convention et tous documents s'y rapportant
Adhésion de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun à la Fondation du Patrimoine	A.Griggio	M.Griggio expose le projet Pas de débat	<b>Unanimité</b>	AUTORISE le Président à adhérer à la Fondation du Patrimoine pour la somme de 1 000 € et à signer tout document relatif à cette adhésion
Subvention de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun à la Caisse des Ecoles Intercommunale	MC.Thil	Mme Thil expose le projet. En 2021 aucune subvention n'avait été demandée car 2020 n'avait pas vu la réalisation de beaucoup d'activités. En 2022 un reliquat a été exploité. Pour 2023, 4 projets sont au programmes c'est pourquoi une subvention est à présent demandée. Elle ajoute que les réunions délibérantes de la caisse des écoles a du mal à atteindre le quorum et fait donc un appel aux élus présents au conseil communautaire qui en sont membre pour se rendre disponibles pour participer à ces réunions. Elle explique que la caisse des écoles est très utile et cite en exemple sa participation à la prise en charge du transport scolaire ou encore la prise en charge de l'adhésion à l'USEP. Pas de débat	<b>Unanimité</b>	AUTORISE Monsieur le Président à verser à la Caisse des Ecoles Intercommunale une subvention totale de 45 022.32 €.
Protocole transactionnel - sinistre du 28 janvier 2023 - Ghislaine SIMON représentante de Enzo SIMON	C.Gerard	Mme Gérard expose le projet M.Hazard précise avoir retiré la plainte car la grand-mère s'est engagée à rembourser le sinistre	<b>Unanimité</b>	AUTORISE Monsieur le Président à conclure et signer un protocole d'accord transactionnel avec Enzo et Ghislaine SIMON pour un montant de 8661,70 euros
Marché 22C6401 - Lot 2 - FLEURISSEMENT CAGV - Avenant 2	P.Dehand	M.Dehand expose le projet. Les sécheresses de ces derniers temps ont conduit la collectivité à revoir les fleurissements, les espèces utilisées et à recourir au paillage, ceci nécessite un avenant Pas de débat	<b>unanimité</b>	AUTORISE Monsieur le Président à signer ledit avenant et toutes les pièces s'y rapportant

Objet	Rapporteur	Débats	Vote	Le Conseil communautaire
Fleurissement Avenue de la Victoire - Constitution d'un groupement de commande	P.Dehand	M.Dehand expose le projet. L'avenue de la victoire est de compétence de l'agglomération et les escaliers sont de compétence ville. le groupement permettra d'avoir le meme prestataire pour l'ensemble  Pas de débat	<b>unanimité</b>	APPROUVE le principe d'un marché à bon de commande, tel que défini dans le présent rapport, AUTORISE la constitution d'un groupement de commandes entre la Commune de Verdun et la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun. AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention constitutive du groupement de commandes, AUTORISE Monsieur le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de cette opération.
Marché ETUDE DE STRUCTURE : Réalisation d'une étude de la capacité portant de la charpente de la salle omnisports pour la pose de panneaux photovoltaïques - Autorisation de lancer et de signer le marché	S.Ambrosio	M.Ambrosio expose le projet  Pas de débat	<b>unanimité</b>	AUTORISE Monsieur le Président à lancer et signer le marché de diagnostic structurel pour la réalisation d'une étude de la capacité portant de la charpente de la salle omnisports de Thierville pour la pose de panneaux photovoltaïques, ainsi que toutes les pièces nécessaires pour mener à bien ces opérations
Marché MOE réhabilitation et extension de l'hôtel des sociétés en médiathèque - Avenant 4 - Programme n°07 1 15 10	A.Griggio	M.Griggio expose le projet  Pas de débat	<b>unanimité</b>	AUTORISE le Président a signer l'avenant 4 au marché maîtrise d'oeuvre pour la réhabilitation et l'extension de l'hôtel des sociétés en médiathèque
Travaux de réhabilitation et extension de la MJC du Verdunois - neutralisation de délais d'exécution prolongés par OS - N° programme 07 1 15 11	A.Griggio	M.Griggio expose le projet  Pas de débat	<b>unanimité</b>	NEUTRALISE les pénalités éventuellement applicables à tous les lots des travaux de réhabilitation et extension de la MJC du Verdunois correspondant aux 25 et 15 semaines de prolongation de délai actées par les Ordre de Service 7 et 8
Tableau des effectifs	P.Colautti	M.Colautti expose le projet. Cette opération permet de rendre le poste plus attractif et de limiter le nombre d'ETP nécessaires  M.Hazard précise qu'il y a 100% de subvention	<b>unanimité</b>	MODIFIE le tableau des effectifs comme ci dessus